

RAPPORT SOMMAIRE

Forum de discussion sur le continuum des occasions
d'apprentissage en français en Saskatchewan

Commissariat aux langues officielles

12 septembre 2012

Regina (Saskatchewan)

Pour communiquer avec le Commissariat aux langues officielles
ou pour vous procurer une copie dans un autre format,
composez le numéro sans frais 1-877-996-6368.
www.languesofficielles.gc.ca

© Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada, 2014
No de catégorie : SF31-117/2014F-PDF
ISBN : 978-0-660-21786-4

TABLE DES MATIÈRES

<u>SOMMAIRE</u>	<u>i</u>
<u>AVANT-PROPOS DU COMMISSAIRE</u>	<u>iii</u>
Schéma 1 : Cercle vertueux d’amélioration de l’éducation postsecondaire (PS) en français en Saskatchewan.....	<u>v</u>
<u>INTRODUCTION</u>	<u>1</u>
<u>PARTICIPANTS</u>	<u>2</u>
<u>MOT D’OUVERTURE ET PRÉSENTATIONS</u>	<u>2</u>
Graham Fraser.....	<u>3</u>
Carsten Quell.....	<u>4</u>
Ricky G. Richard.....	<u>5</u>
Richard Clément.....	<u>6</u>
<u>DISCUSSION DE GROUPE</u>	<u>7</u>
Thème 1 : Partage de l’information.....	<u>8</u>
Thème 2 : Collaboration.....	<u>10</u>
Thème 3 : Idées, initiatives et pratiques exemplaires.....	<u>13</u>
Thème 4 : Partage de ressources et création de multiples occasions.....	<u>15</u>
<u>CONCLUSION</u>	<u>19</u>
Schéma 2 : Les composantes de base de la création d’espaces francophones en Saskatchewan.....	<u>20</u>
<u>POSTFACE DU COMMISSAIRE</u>	<u>21</u>

SOMMAIRE

Ce rapport sommaire présente le contexte et résume les discussions qui ont eu lieu en septembre 2012 à Regina à l'égard des programmes postsecondaires de langue française et des occasions d'apprentissage du français en Saskatchewan. Environ 40 leaders se sont réunis afin de faire le point sur la situation actuelle et de déterminer les mesures à prendre pour améliorer l'éducation de niveau postsecondaire offerte à la communauté fransaskoise et aux jeunes qui souhaitent poursuivre le développement de leurs compétences précieuses en français au niveau postsecondaire.

Graham Fraser et d'autres personnes ont effectué de courtes présentations sur les enjeux afin de préparer le terrain des discussions de groupe. Tous les participants ont pu communiquer leur point de vue et leurs idées afin de faire avancer les discussions sur la question en abordant quatre thèmes.

1. Partage de l'information

L'information est souvent partagée au sein des organisations ou de la communauté. Il reste toutefois du travail à faire pour la divulguer à l'extérieur de ces réseaux. Ainsi, les réseaux communautaires doivent être liés aux cercles de collaboration du gouvernement et vice versa. Les participants ont estimé que des occasions de dialogue plutôt qu'un simple partage de l'information seraient utiles pour toutes les parties. Dans bien des cas, les discussions informelles peuvent permettre un plus grand échange d'informations que les moyens officiels. Les bons leaders sont habituellement très habiles à partager l'information. Plus d'importance doit être accordée aux objectifs complémentaires des organisations et au besoin de programmes de français et d'occasions d'apprentissage de cette langue au niveau postsecondaire.

2. Collaboration

La collaboration permet une mise en commun des compétences complémentaires pour créer une force collective qui favorise davantage le partage des expériences, l'atteinte d'objectifs communs et des résultats positifs. La collaboration doit être proactive et ne doit pas avoir lieu uniquement en cas de crise. En ce qui a trait à l'éducation, les participants ont indiqué que la collaboration doit prévaloir dans tout le continuum et non uniquement au niveau postsecondaire. Les citoyens ou les membres de la communauté doivent toujours être au cœur des initiatives plutôt que d'avoir des leaders qui font la promotion des intérêts personnels de certaines personnes ou de certains sous-groupes.

3. Idées, initiatives et pratiques exemplaires

Les participants ont estimé qu'il est généralement plus facile de partager des idées ou de proposer des initiatives si une relation de confiance a déjà été établie entre les parties ou les organisations impliquées. Toutes les bonnes idées doivent, à un certain moment, être examinées pour en démontrer les bienfaits pour qu'elles soient mises de l'avant ou mises en œuvre. La Saskatchewan doit se pencher sur les exemples de l'Ouest canadien qui ont des similitudes avec sa propre situation. Il faudra bien sûr adapter les pratiques exemplaires à la situation particulière de la Saskatchewan.

4. Partage des ressources et création d'occasions multiples

Si un dialogue constant et ouvert sur l'éducation postsecondaire en Saskatchewan avait lieu, il y aurait moins de risques de déployer inutilement des efforts et des ressources. Un examen des lieux devrait être effectué afin de déterminer les programmes postsecondaires et les possibilités qui sont déjà offerts en Saskatchewan ou dans les provinces avoisinantes pour mieux planifier l'avenir. Les leaders de la communauté francosaskoise tiennent absolument à ce qu'une éducation complète en français soit offerte de la maternelle jusqu'au niveau postsecondaire. Il doit y avoir davantage de possibilités d'échange, pour les étudiants francophones et les étudiants qui apprennent le français langue seconde, dans différents domaines d'étude, entre les diverses universités et les autres établissements d'éducation postsecondaire.

Le commissaire Fraser a initié ce forum de discussion et, ainsi, il souligne l'engagement et le travail acharné de tous les participants. Dans la postface, il reconnaît que la situation a évolué depuis que les discussions ont eu lieu. De nombreuses démarches positives ont été prises et un processus de coordination est en cours. Le Ministère de l'Enseignement supérieur, en collaboration avec la communauté et les établissements postsecondaires, propose une approche concertée nommée Vision 2030. Le commissaire Fraser incite ceux et celles qui s'intéressent à l'amélioration de l'éducation postsecondaire à poursuivre leurs efforts. Ces personnes ont beaucoup à gagner en approfondissant les conversations qui ont commencé, et en se penchant sur les possibilités de collaboration et d'action collective.

AVANT-PROPOS DU COMMISSAIRE

Depuis le début de mon mandat, j'ai tâché d'établir des relations entre les communautés de langue officielle et de faire en sorte qu'on accorde toute la priorité nécessaire aux questions relatives aux langues officielles. Les politiques canadiennes en matière de langues officielles relèvent du gouvernement fédéral, mais elles concernent tous les Canadiens. Les citoyens et les autres gouvernements peuvent jouer un rôle afin de s'assurer que le français et l'anglais, et les nombreuses communautés qui s'identifient à l'une de ces langues, font partie intégrante de notre identité nationale et du discours public.

Les communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) défendent ardemment la diversité linguistique et culturelle. Elles ont compris les énormes avantages du bilinguisme qui est l'une des assises de nos institutions publiques et une valeur personnelle. De nombreux Canadiens anglophones et de nouveaux Canadiens en viennent aussi à défendre cette valeur. De grands progrès ont été effectués pour que les jeunes Canadiens améliorent leur maîtrise des deux langues officielles.

Toutefois, un écart persiste entre le niveau de compétence linguistique acquis à l'école secondaire et celui qu'exige le marché du travail. Le Commissariat aux langues officielles a beaucoup collaboré avec des organisations qui font la promotion des occasions d'apprentissage du français au niveau postsecondaire. Nos études ont dégagé certains résultats, notamment le fait que les programmes d'immersion et postsecondaires qui s'adressent à la majorité anglophone ne tirent pas suffisamment profit de l'apport possible et de la vivacité des communautés francophones locales.

J'ai été enchanté de pouvoir discuter de ces questions avec les intervenants de la Saskatchewan. En effet, la communauté fransaskoise a souligné l'importance de l'éducation en français au niveau postsecondaire. Elle s'est rassemblée autour de l'Institut français de l'Université de Regina et du Collège Mathieu. Il faut aussi faire appel aux organisations et aux établissements postsecondaires majoritaires afin de réaliser des progrès. De nombreux partenaires souhaitent améliorer les programmes d'éducation postsecondaire et les occasions d'apprentissage en français.¹

¹ Tout au long de ce rapport, nous nous référerons aux programmes postsecondaires en français, ce qui veut dire que les programmes et la plupart, sinon l'ensemble des cours, sont offerts en français. De plus, nous allons nous référer aux occasions d'apprentissage en français ou du français. Cela signifie habituellement qu'un anglophone, ou même un francophone, qui suit un programme postsecondaire en anglais peut accéder à des occasions d'apprentissages en français. Il peut s'agir d'un cours d'appoint ou d'occasions de socialiser ou de dialoguer en français.

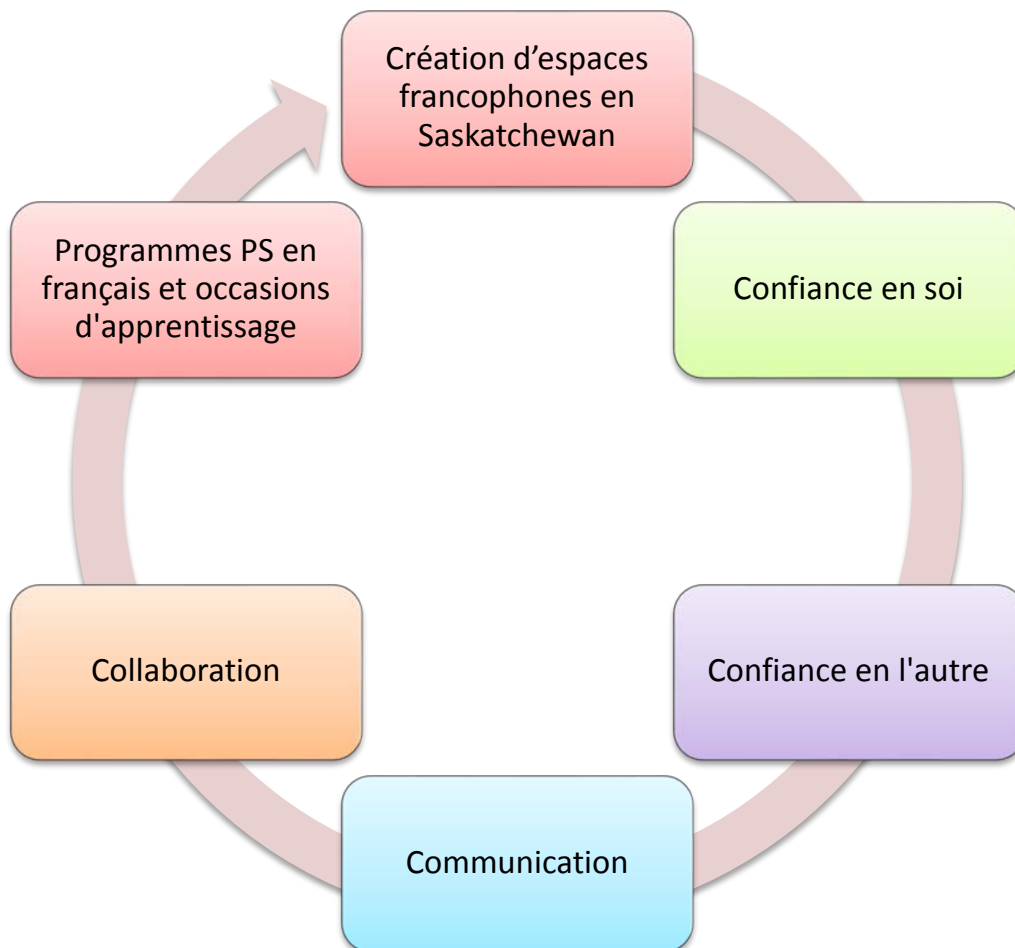
Je souhaite que le forum soit l'une des nombreuses occasions dont dispose la communauté francosaskoise et ses partenaires pour se rassembler au sujet de la question de l'éducation postsecondaire et de la dualité linguistique. Nous avons beaucoup à gagner en faisant en sorte que les francophones et les francophiles puissent recevoir une éducation postsecondaire de qualité en français. Nous ne devrions pas avoir à choisir entre le bilinguisme et l'éducation postsecondaire. Un dialogue constructif sur les problèmes et les possibilités de collaboration est essentiel.

Dans le mot de la fin, à la suite des discussions fructueuses, j'ai fait part de ma vision quant à la façon de faire avancer les discussions sur la question de l'éducation en français au niveau postsecondaire en m'appuyant sur ce que j'avais entendu. (Voir le schéma 1 qui suit.) C'est aux membres de la communauté francosaskoise, aux établissements d'éducation postsecondaire et à leurs partenaires que revient le mérite d'avoir réussi à réaliser des progrès à cet égard, en travaillant d'arrache-pied. J'ai tout de même été enchanté du rôle discret que j'ai joué dans cette initiative notable.

De nombreux développements ont eu lieu depuis la tenue du forum et la situation continue à évoluer en Saskatchewan. Ainsi, je vous invite à lire la postface à la fin du rapport pour obtenir une brève mise à jour.

Graham Fraser

Schéma 1 : Cercle vertueux d'amélioration de l'éducation postsecondaire (PS) en français en Saskatchewan



Lorsque les discussions de la journée tiraient à leur fin, le commissaire Fraser a formulé certaines observations au sujet du travail qu'ont réalisé les participants. Il a indiqué qu'on pouvait prendre certaines mesures pratiques afin d'améliorer les programmes en langue française et les occasions d'apprentissage offertes au niveau postsecondaire.

Même si les explications linéaires peuvent parfois faire abstraction des nombreux problèmes ou des éventuels contretemps qui se manifestent à l'occasion, nous pouvons toutefois constater que certaines actions ou attitudes conduisent naturellement à d'autres actions ou attitudes. Cela peut parfois entraîner de meilleurs résultats. Le commissaire a, par le passé, désigné cette logique comme étant le cercle vertueux des actions collectives.

Explication du schéma 1

La mise en place d'espaces francophones est le point de départ et le but. La confiance en soi et envers la communauté dans son ensemble est un facteur important de la réussite. La confiance permet de rehausser la probabilité de faire avancer les discussions sur une question. Une fois que la confiance en l'autre s'est établie et qu'elle est maintenue, le respect mutuel qui en découle donne tout naturellement lieu à la communication et à l'échange d'information. Des communications fréquentes entre organisations ou groupes peuvent se transformer en collaboration. Cette collaboration doit être ciblée. Cette collaboration ne devrait pas uniquement servir à simplement communiquer des points de vue. Elle a une raison d'être ou un but.

Dans le présent cas, le résultat final souhaité consiste à améliorer les programmes de langue française et les occasions d'apprentissage au niveau postsecondaire en Saskatchewan. Ainsi, les nombreux espaces où l'usage du français est pertinent et vital pour les relations sociales et académiques devraient être solidifiées et multipliés. Ces espaces francophones sont variés : la cour d'école, les fêtes publiques, les espaces virtuels sur Internet, le milieu de travail, les médias sociaux, les services à la petite enfance, les lieux d'expression artistique ou culturelle, les médias imprimés locaux, les stations de radio communautaire ou publique, les services publics en français dans les secteurs public (soins de santé) et privé (restaurants), la vie à la maison, les interactions sociales, etc. Tous ces espaces sont bénéfiques pour la communauté fransaskoise et pour le nombre croissant de jeunes, de travailleurs ou d'immigrants qui emploient les deux langues officielles ou qui reconnaissent leur importance à titre de valeur fondamentale du Canada.

INTRODUCTION

Le 12 septembre 2012, le Commissariat aux langues officielles a organisé un forum de discussion à Regina. Celui-ci avait pour nom Le continuum des occasions d'apprentissage en français en Saskatchewan. À ce forum, les leaders et les parties intéressées, y compris les établissements postsecondaires, les associations communautaires et les gouvernements, se sont réunis afin de discuter des occasions d'apprentissage en français au niveau postsecondaire en Saskatchewan et de l'étude de 2009 du Commissariat, soit *Deux langues, tout un monde de possibilités : L'apprentissage en langue seconde dans les universités canadiennes*. Deux autres forums avaient précédemment eu lieu et portaient sur les recommandations de cette étude. Le rapport des discussions en Atlantique a été publié en août 2010 et celui du forum de Winnipeg en mai 2011².

L'objectif principal du forum de Regina consistait à réunir les parties intéressées afin qu'elles discutent des questions communes et qu'elles puissent mieux cerner la situation actuelle au sujet des occasions en matière d'éducation postsecondaire pour les francophones et les étudiants apprenant le français langue seconde en Saskatchewan. Il s'agissait d'offrir aux leaders de ce domaine un forum pour discuter de leurs réussites, des défis actuels, des pratiques exemplaires, des expériences communes et des possibilités de collaboration. Le forum a réuni un ensemble diversifié de participants qui ont discuté de leurs attentes, de leurs propres points de vue et de leurs expériences quant aux occasions d'apprentissage postsecondaire en Saskatchewan.

La journée s'est déroulée en deux parties. À la séance du matin, le commissaire a prononcé un discours et quelques présentations ont abordé la question à l'étude de différents points de vue. En après-midi s'est tenu un forum de discussion, et les participants avaient tous des chances égales de s'exprimer. Les animateurs ont utilisé un outil de discussion appelé Matrice d'entrevue. Les discussions portaient sur quatre thèmes liés à l'éducation postsecondaire en Saskatchewan.

- 1) Partage de l'information
- 2) Collaboration
- 3) Idées, initiatives et pratiques exemplaires
- 4) Partage des ressources et création de multiples occasions

² Les deux rapports de ces activités peuvent être consultés sur notre site Web : http://www.languesofficielles.gc.ca/html/stu_etu_082010_f.php et http://www.languesofficielles.gc.ca/html/rmfc_rfmc_f.php

PARTICIPANTS

Au total, 39 personnes ont participé au forum. Les leaders de l'éducation postsecondaire et les parties intéressées de la Saskatchewan, qui représentaient les universités, les organisations scolaires, les organisations communautaires, les gouvernements et les spécialistes de la langue avaient été invités.

Les participants œuvraient dans le domaine de l'éducation postsecondaire en Saskatchewan ou avaient un intérêt pour celle-ci. Il y avait au forum des représentants du Collège Mathieu, de l'Université de Regina et de l'Université de la Saskatchewan, soit les deux plus grandes universités de la Saskatchewan. En outre, parmi les participants figuraient des personnes qui travaillent auprès d'organisations appuyant l'éducation en français ou l'enseignement du français langue seconde et le développement de la communauté fransaskoise, des représentants de celle-ci et des représentants des gouvernements provincial et fédéral. Le commissaire ainsi que quatre employés ayant animé les séances, effectué des présentations et pris part aux discussions ont représenté le Commissariat.

Les participants visaient tous à accroître l'accès à l'éducation postsecondaire en français en Saskatchewan. La présentation des participants au début de la journée et le réseautage qui en a découlé ont permis de dégager des buts communs : une meilleure compréhension des points de vue des autres, le souhait d'entamer ou de poursuivre le dialogue et une volonté de collaboration dans les cas où celle-ci s'avère opportune.

MOT D'OUVERTURE ET PRÉSENTATIONS

En préparation aux discussions, le commissaire aux langues officielles, M. Graham Fraser, a prononcé un mot d'ouverture suivi de trois présentations³. La première présentation portait sur les conclusions de l'étude de 2009 du Commissariat, *Deux langues, tout un monde de possibilités : L'apprentissage en langue seconde dans les universités canadiennes*. Puis, il y a eu la présentation « Enseignement postsecondaire et les communautés de langue officielle en situation minoritaire » et la présentation « Bilinguisme et identité : Bien-être ou assimilation? ». Vous trouverez ci-après un survol de ces présentations.

³ Le discours du commissaire peut être consulté sur le Web : http://www.languesofficielles.gc.ca/html/speech_discours_12092012_f.php

Graham Fraser

Le commissaire Fraser signale tout d'abord que la dualité linguistique est une valeur importante pour le Canada, les citoyens de la Saskatchewan et la communauté francosaskoise. Les jeunes Canadiens et les membres de la communauté francophone souhaitent jouer un plus grand rôle dans le renforcement de la dualité linguistique. Les décideurs et les leaders communautaires doivent contribuer à multiplier les occasions destinées aux personnes souhaitant devenir bilingues et à améliorer la qualité de l'éducation en français en Saskatchewan.

Il fait remarquer que le forum de discussion pourrait être une occasion de se réunir, d'avoir un dialogue ouvert et de suggérer des méthodes pour progresser sur les deux fronts, soit l'éducation postsecondaire en français et les possibilités de poursuivre l'apprentissage du français. Le commissaire a également souligné l'importance de la collaboration entre les communautés et la majorité. Il a encouragé les décideurs à veiller à ce que la qualité des programmes postsecondaires en français corresponde aux besoins des immigrants et renforce la dualité linguistique. Il a aussi insisté sur l'importance, pour les universités, de s'impliquer davantage à l'égard de l'apprentissage du français.

Le commissaire a noté que bien que le français et l'anglais soient des langues internationales, nous devons reconnaître que le français est une langue canadienne et non une langue étrangère. Le bilinguisme, et même le plurilinguisme, est une compétence de plus en plus nécessaire qui fait partie intégrante des professions de l'économie du savoir au Canada et ailleurs. Cette réalité s'applique notamment au gouvernement fédéral et à de grandes entreprises comme Bell Canada ou Rogers, qui doivent pouvoir compter sur des effectifs bilingues.

Ce modèle de dualité linguistique, selon lequel les francophones et les anglophones, qu'ils soient nés au pays ou non, approfondissent leur maîtrise des deux langues, est une partie essentielle de notre identité et de nos aspirations identitaires. Le commissaire a encouragé tous

Ce modèle de dualité linguistique, selon lequel les francophones et les anglophones, qu'ils soient nés au pays ou non, approfondissent leur maîtrise des deux langues, est une partie essentielle de notre identité et de nos aspirations identitaires.

Graham Fraser

les partenaires du forum à collaborer afin d'offrir un véritable continuum de l'éducation postsecondaire dans les deux langues officielles. Nous devons prendre des mesures afin de garantir la qualité de l'éducation postsecondaire et d'aider les étudiants anglophones à améliorer leurs compétences linguistiques dans le cadre de leurs études postsecondaires.

Carsten Quell

Carsten Quell, directeur des politiques et de la recherche au Commissariat, a présenté les points saillants d'une étude qu'a réalisée le Commissariat afin de décrire les mesures existantes au sein des universités canadiennes pour offrir de l'aide aux étudiants qui souhaitent poursuivre l'apprentissage de leur langue seconde. L'étude *Deux langues, tout un monde de possibilités : L'apprentissage en langue seconde dans les universités canadiennes* a été publiée en octobre 2009⁴.

M. Quell a présenté le contexte et la méthodologie de l'étude, qui a été effectuée avec l'aide de l'Association des universités et collèges du Canada. En raison de la mondialisation, de l'économie du savoir et des besoins de la fonction publique fédérale à titre du plus grand employeur du

Le Canada est perdant, puisque de nombreux diplômés de l'école secondaire ne peuvent poursuivre leur apprentissage de leur langue seconde lorsqu'ils font des études postsecondaires dans le domaine de leur choix.

Canada, les compétences quant aux langues officielles doivent être améliorées. Le Canada est perdant, puisque de nombreux diplômés de l'école secondaire ne peuvent poursuivre leur apprentissage de leur langue seconde lorsqu'ils font des études postsecondaires dans le domaine de leur choix. L'étude visait à identifier les problèmes, les pratiques exemplaires et les possibilités d'amélioration.

En 2008, à la première phase de l'étude, 84 des 96 établissements ont répondu à un sondage. Nous avons constaté que la très grande majorité des établissements offraient des programmes de langue seconde, mais que certaines lacunes subsistaient. La collaboration est restreinte et les établissements de langue minoritaire sont sous-utilisés. Il n'y a pas assez de possibilités d'échanges au Canada. À la seconde phase, nous avons formé 15 groupes de discussion et

Ce recensement des établissements postsecondaires permet aux étudiants de prendre des décisions éclairées et il incite les universités à mieux répondre à la demande croissante d'amélioration de la maîtrise du français et de l'anglais.

Veillez consulter la carte interactive mentionnée ci-dessous

réalisé 20 entrevues auprès d'informateurs clés. Toutes les personnes interrogées ont convenu qu'il faut avant tout offrir des occasions de la vie courante permettant d'employer la langue seconde. En outre, l'étude a cerné différents facteurs de réussite, notamment l'apprentissage en fonction du

⁴ Pour consulter l'étude : http://www.languesofficielles.gc.ca/html/stu_etu_102009_f.php

contenu et tout l'ensemble de mesures de soutien à l'apprentissage. Le Commissariat a recensé certaines des questions clés et des possibilités d'avancement en ce qui a trait à l'apprentissage de la langue seconde au niveau postsecondaire.

L'un des produits dérivés de cette étude est un outil novateur, soit une carte interactive présentée sur le Web et précisant les possibilités qu'offrent les universités partout au pays qui ont pour but d'aider les étudiants désireux de préserver et d'améliorer leurs compétences quant à la langue seconde⁵. Ce recensement permet aux étudiants de prendre des décisions éclairées et il incite les universités à mieux répondre à la demande croissante d'amélioration de la maîtrise du français et de l'anglais. La réponse du public a été enthousiaste et l'information est régulièrement mise à jour.

[Ricky G. Richard](#)

Ricky G. Richard, gestionnaire de l'analyse des politiques au Commissariat, a abordé différentes questions qui ont trait à l'éducation postsecondaire en français en Saskatchewan. La présentation « Enseignement postsecondaire et communautés linguistiques en situation minoritaire » soulignait les liens solides entre le sentiment de vitalité d'une communauté et la présence d'un solide établissement postsecondaire ou de programmes adéquats. Il incombe à la communauté et aux partenaires des universités et des collèges de définir la configuration de l'éducation en français au niveau postsecondaire à adopter pour la Saskatchewan.

Toutes les communautés souhaitent rehausser leur vitalité, même si elles ne sont pas nombreuses ou si elles peuvent être précaires à l'occasion. Nous avons constaté un changement graduel, mais non équivoque quant à la perception des communautés à titre de bâtisseuses de la société plutôt que de victimes de leur sort. Les communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) au Canada se mobilisent et renforcent leur

Nous avons constaté un changement graduel, mais non équivoque quant à la perception des communautés à titre de bâtisseuses de la société plutôt que de victimes de leur sort.

autonomie mieux qu'avant. Ce constat s'applique également à la communauté fransaskoise. Les gens estiment que les établissements postsecondaires font partie du réseau de soutien institutionnel de la communauté. Ces établissements jouent un rôle de premier plan, car ils aident la communauté à préserver son identité.

Par le passé, les francophones ont activement défendu leurs droits à l'éducation. Ils perçoivent le niveau postsecondaire comme le prolongement du chemin qu'empruntent les jeunes. La

⁵ Voir la carte interactive : http://www.languesofficielles.gc.ca/twolanguages_deuxlangues/index_f

communauté fransaskoise souhaite trouver ou accroître les espaces pleinement francophones où ils peuvent parler français et vivre en français. Les collèges et les universités peuvent offrir un tel espace. Ils peuvent aussi transférer d'importantes connaissances pratiques ou communiquer des résultats de recherches qui informent les jeunes et leur fournissent les outils pour qu'ils puissent gagner leur vie.

Les établissements postsecondaires forment les leaders de demain. Les francophones ont compris que les établissements postsecondaires efficaces font habituellement partie intégrante de la communauté qu'ils servent et ils en sont le reflet. Nous devons également reconnaître que la

Les francophones ont compris que les établissements postsecondaires efficaces font habituellement partie intégrante de la communauté qu'ils servent et ils en sont le reflet.

fierté que les francophones montrent à l'égard de leur communauté et de leur culture fait partie de leur identité canadienne et comporte des avantages pour la société dans son ensemble. Le Canada a, par le passé, respecté et favorisé la diversité dans les deux langues officielles. De solides communautés de langue officielle et un bilinguisme accru sont des facteurs bénéfiques pour le Canada.

La voie à suivre pour la communauté fransaskoise et ses partenaires du milieu postsecondaire peut comporter des obstacles, mais les citoyens et la communauté sont en mesure de relever le défi. Il s'agit avant tout d'établir des partenariats solides et durables en favorisant le dialogue.

Richard Clément

Richard Clément, professeur à l'Université d'Ottawa et directeur de l'Institut des langues officielles et du bilinguisme, a présenté ses travaux de recherche sur le bilinguisme et l'identité des CLOSM. Sa présentation « Bilinguisme et identité : Bien-être ou assimilation? » portait sur la question du bilinguisme dans un contexte minoritaire, afin de déterminer si le bilinguisme renforce le sentiment d'identité ou si cette nouvelle identité bilingue hybride est le point de départ de l'assimilation.

À l'aide de données comparatives portant sur les francophones minoritaires, les anglophones majoritaires et les étudiants chinois, il décrit les différents contextes et les conséquences des contacts linguistiques. Pour les francophones minoritaires, il a conclu que la présence des médias et l'implication rehaussent la confiance envers l'identité et donne lieu à une identité francophone. Toutefois, sans soutien en français (par exemple des associations) ou avec l'influence grandissante des médias majoritaires, les francophones risquent de s'identifier à la communauté anglophone et se donner une identité entièrement anglophone.

Une étude portant sur plus de 7 300 adultes francophones du Canada a révélé que la région a une influence sur les francophones bilingues qui peuvent adopter une identité anglo-dominante, bilingue ou franco-dominante. Les francophones bilingues qui vivent dans un environnement dont la vitalité est la plus faible sont davantage semblables à ceux pour qui le français est dominant qu'à ceux pour qui l'anglais est dominant. Les données démontrent que le bilinguisme chez les francophones en milieu minoritaire n'est pas nécessairement le point de départ de l'assimilation. En effet, la compréhension de l'identité bilingue des personnes bilingues doit tenir compte des processus cognitifs par lesquels l'identification est mise en opposition et manipulée.

Les données démontrent que le bilinguisme chez les francophones en milieu minoritaire n'est pas nécessairement le point de départ de l'assimilation.

DISCUSSION DE GROUPE

Afin de faciliter les discussions en groupe en après-midi, les animateurs bilingues ont utilisé l'outil Matrice d'entrevue. Cet outil sert à établir un dialogue ciblé et il peut être efficace pour faire participer toutes les personnes, puisqu'il offre un temps de parole égal à chacun. L'outil évite aussi que les participants fassent des mini-discours en table ronde ou durant une assemblée plénière. Les groupes en arrivent ainsi plus rapidement à un consensus. La Matrice d'entrevue se fonde sur des unités de quatre et fait appel à quatre thèmes ou questions à aborder, en formant au départ des groupes de quatre personnes⁶.

Jennifer Wessner et Melanie Gerhardt Peters ont orienté les discussions et elles ont donné des instructions aux participants sur la façon de communiquer leurs pensées sur la question discutée. Chaque participant a eu la possibilité d'exprimer son ou ses points de vue au sein d'un petit groupe, qui optimisait l'échange d'idées et d'information. L'information a été compilée et discutée en petits groupes, puis les principaux points ont été abordés durant une assemblée plénière. Les principaux commentaires et les principales informations qu'ont fournies les participants ont été retenus. Les prochaines sections du rapport font la synthèse des discussions et des idées conçues.

⁶ Cet outil, enseigné par la Communauté nationale des gestionnaires, est offert sur le Web : http://www.managers-gestionnaires.gc.ca/tools-outils/tools_for_leadership-trousse_du_leadership-fra.php

Thème 1 : Partage de l'information

Le thème de la première discussion était le partage de l'information. Deux questions ont été posées aux participants. La première demandait s'il y avait un partage d'information entre les organisations et les parties

intéressées. L'autre question était tributaire de la réponse à la première question. S'ils avaient répondu par l'affirmative, ils s'interrogeaient sur la façon dont l'information est partagée et sur la nature de celle-ci. S'ils avaient répondu par la négative, ils étaient interrogés sur la façon

L'information est souvent partagée au sein d'organisations de la communauté. Toutefois, il reste beaucoup à faire pour partager l'information à l'extérieur de ces réseaux. Par conséquent, les réseaux communautaires doivent être liés aux cercles de collaboration du gouvernement et vice versa.

dont l'information pourrait être partagée et sur l'information qui doit être partagée. La plupart des participants ont précisé que l'information est souvent partagée au sein d'organisations de la communauté. Toutefois, il reste beaucoup à faire pour partager l'information à l'extérieur de ces entités. Par conséquent, les réseaux communautaires doivent être liés aux cercles de collaboration du gouvernement et vice versa.

La plupart des participants ont indiqué que l'information est partagée, bien que certains d'entre eux estiment que ce n'est pas le cas. Tous semblaient convenir que le simple fait de partager l'information dans les deux sens ne suffit pas. Les participants ont indiqué que des occasions de dialogue, plutôt qu'un simple partage de l'information, seraient utiles pour toutes les parties. Ces occasions de réflexion et de discussion contribueraient à établir des relations de confiance entre les gens, au point où ils pourraient partager l'information et envisager des possibilités de collaboration. Certains participants ont indiqué que le format de la réunion leur convenait et ils ont proposé qu'il serve de modèle pour les prochaines

Les participants ont indiqué que des occasions de dialogue, plutôt qu'un simple partage de l'information, seraient utiles pour toutes les parties.

discussions et la collaboration entre les communautés, les citoyens, les établissements postsecondaires et les gouvernements.

Le réflexe de partager l'information pouvant être utile à d'autres personnes qui pourraient ainsi progresser vers l'atteinte de leurs buts n'existe pas encore. Dans bien des cas, un groupe ne s'aperçoit même pas de l'information dont les autres ont besoin et il ignore

l'avantage que ceux-ci pourraient en tirer. Certains ont mentionné qu'il n'y a aucun mécanisme efficace pour le partage de l'information ou le dialogue. Ils ont toutefois reconnu que des comités consultatifs ou des tables de concertation sont en place pour certains dossiers. Les participants ont fait remarquer que ces types de plate-forme sont essentiels pour faciliter l'échange d'information lorsqu'il y a un grand éventail de dossiers clés. Ces types de comités composés d'une variété de représentants permettent la présentation de différents points de vue et une discussion sur les plans d'action possibles, plutôt qu'un simple échange d'information. Les groupes de travail horizontaux et les divers comités fonctionnent bien au sein de la communauté, mais les gouvernements et les partenaires sont absents. Les contacts entre la communauté, la majorité et les gouvernements doivent être plus fréquents. L'élargissement des possibilités en vue d'un dialogue significatif entre les différentes organisations est nécessaire.

Il y avait des préoccupations quant au partage de l'information à l'ère numérique. L'information est partagée rapidement, mais elle est souvent incomplète ou présentée sans égard au contexte. À l'occasion, il peut y avoir une surcharge d'information, notamment

L'objectif consiste à partager rapidement des informations complètes et exactes afin d'atteindre, en temps opportun, les buts clairement fixés. Dans bien des cas, plus d'informations peuvent être échangées par l'intermédiaire de discussions informelles plutôt que par des moyens officiels.

lorsqu'une multitude de courriels est envoyée à de nombreuses personnes en même temps. Il importe d'assurer un bon équilibre. L'objectif consiste à partager rapidement des informations complètes et exactes afin d'atteindre, en temps opportun, les buts clairement fixés. Dans bien des cas, plus d'informations peuvent être échangées par l'intermédiaire de discussions informelles plutôt que par des moyens officiels. Les participants ont fait observer qu'il est essentiel d'avoir des communications informelles dans les réseaux existants.

D'après les participants, le partage de l'information demeure principalement organisé dans certains secteurs qui peuvent devenir cloisonnés à long terme. Les gens peuvent parfois partager l'information de façon sélective. L'information est souvent perçue comme un pouvoir. Les gens sont réticents à communiquer certains types d'information. Les bons leaders sont habituellement très habiles à partager l'information. Des relations doivent être

Les bons leaders sont habituellement très habiles à partager l'information.

établies et la confiance envers les autres doit être acquise pour qu'il y ait une volonté de partager l'information, d'avoir des discussions et d'envisager des occasions de collaboration.

Le fait que l'information est habituellement transmise entre des personnes qui se font confiance, sans être nécessairement partagée entre des organisations ou au sein de celles-ci, constitue un autre défi. Idéalement, puisqu'un grand nombre d'organisations ou de groupes différents contribuent à la réussite d'une initiative, il faut abattre les cloisons et partager l'information de manière plus horizontale, afin de réaliser des progrès dans le traitement d'une question. Il y aura un dialogue productif si les organisations et les groupes se respectent mutuellement et défendent une cause commune. Un participant a constaté que toutes les personnes réunies au forum avaient des objectifs très semblables et qu'elles devraient collaborer davantage pour aider les jeunes étudiants. La communauté francosaskoise souhaite que les étudiants francophones demeurent dans la communauté à la fin de leurs études secondaires, d'autres organisations veulent offrir plus d'occasions d'apprentissage de la langue française à la majorité, les établissements postsecondaires souhaitent qu'il y ait plus d'inscriptions et les gouvernements s'engagent généralement envers la dualité linguistique.

De nombreux participants conviennent que le partage d'information doit avoir une raison d'être. Toutefois, lorsqu'il s'agit d'occasions d'apprentissage en français au niveau postsecondaire, l'information doit être mise à la disposition de tous, pour que tous puissent en profiter. Il est important de mettre l'accent sur les objectifs

Il est important de mettre l'accent sur les objectifs complémentaires des organisations en ce qui a trait au besoin d'un plus grand nombre de programmes en français et d'occasions de poursuivre des études en français au niveau postsecondaire.

complémentaires des organisations en ce qui a trait au besoin d'un plus grand nombre de programmes en français et d'occasions de poursuivre des études en français au niveau postsecondaire. Bien que chaque organisation ait un mandat spécifique, quelques-uns des objectifs se rejoignent. De façon générale, nous pourrions dire que les organisations représentées à ce forum cherchent à renforcer l'autonomie des jeunes à réaliser leurs projets de vie. Certaines veulent rendre les jeunes fiers de leur identité francophone, tandis que les autres visent à élargir leurs compétences dans les deux langues officielles. La communauté francophone, les organisations et ceux qui souhaitent améliorer leurs compétences linguistiques auraient avantage à unir leurs efforts pour assurer et renforcer la présence du français au niveau postsecondaire.

Thème 2 : Collaboration

La collaboration est le deuxième thème ayant fait l'objet de discussions. Les questions ci-après ont été posées aux participants : Qu'est-ce qui nuit à la collaboration? À quel moment devons-nous collaborer? Quelle est la valeur ajoutée propre à la collaboration?

Les participants ont cerné différents obstacles à la collaboration. Certains ont mentionné la crainte de la barrière linguistique, soit la crainte de ne pas être compris ou mal compris. Souvent, il y a peu de confiance entre les parties, particulièrement les personnes qui ne se connaissent pas personnellement. Certains ont estimé que dans des situations particulières, les gens accordent trop d'importance à leurs intérêts personnels pour qu'ils puissent collaborer efficacement. Différents participants ont dit être préoccupés par le fait que, pour bien des gens, la collaboration consiste à donner ou à perdre quelque chose plutôt qu'à obtenir quelque chose. D'autres obstacles ont été notés, notamment les conflits de personnalités, les perceptions erronées, les différences quant à la culture organisationnelle, le peu de ressources et la distance. Le manque de collaboration ou la crainte de celle-ci peuvent se perpétuer et même donner lieu à des malentendus évitables. Il importe de contrecarrer cette tendance à l'isolement qui fait en sorte que les personnes ou les groupes estiment qu'il n'est pas important de collaborer avec tous les partenaires possibles de façon périodique.

Les participants ont indiqué en général que la collaboration est souhaitée et requise pour l'action collective. Elle permet en effet un partage d'idées et elle aide à créer une synergie entre les groupes ou les personnes, en plus de donner lieu à des résultats positifs. La collaboration permet une mise en commun des compétences complémentaires pour

La collaboration permet une mise en commun des compétences complémentaires pour créer une force collective qui favorise davantage le partage des expériences, l'atteinte d'objectifs communs et des résultats positifs.

créer une force collective qui favorise davantage le partage des expériences, l'atteinte d'objectifs communs et des résultats positifs. Les habilités des uns et des autres peuvent compenser pour les lacunes potentielles dans un aspect particulier du travail à accomplir. Parmi les participants, il y a un consensus selon lequel les avantages de la collaboration sont de loin supérieurs aux obstacles.

Les participants ont estimé que dans la mesure du possible et si cela s'avère logique, tous les citoyens devraient collaborer afin de favoriser collectivement l'éducation en français au niveau postsecondaire. Certains participants ont toutefois indiqué que la collaboration ne doit avoir lieu que lorsqu'il y a un projet concret sur lequel travailler et non seulement en vue de discussions sans but. Il y avait un consensus selon lequel la collaboration doit se produire lorsque certaines questions sont communes à plusieurs groupes de sorte qu'elles puissent être abordées et examinées dans une atmosphère de partenariat.

La collaboration doit être proactive : elle ne doit pas seulement avoir lieu en cas de crise. Cependant, un participant a fait remarquer que nous devons tirer avantage des crises

lorsqu'elles se présentent. Ainsi, lorsque les gens doivent surmonter l'adversité ou un obstacle, la situation peut être une bonne occasion de réexaminer la question et d'établir des partenariats plus solides. En ce qui a trait à l'éducation, les participants ont indiqué que la

La collaboration doit être proactive : elle ne doit pas seulement avoir lieu en cas de crise [...] En ce qui a trait à l'éducation, les participants ont indiqué que la collaboration doit se poursuivre dans tout le continuum et non uniquement au niveau postsecondaire.

collaboration doit se poursuivre dans tout le continuum et non uniquement au niveau postsecondaire. Les conseils scolaires et leurs administrateurs, ainsi que les enseignants des écoles secondaires, le personnel et les parents doivent être informés. Ils doivent

également s'engager à progresser et atteindre le prochain niveau. Pour créer et maintenir des programmes et des occasions d'apprentissage en français au niveau postsecondaire, quatre groupes clés doivent absolument collaborer :

- 1) le gouvernement fédéral, principalement Patrimoine canadien;
- 2) le gouvernement provincial, principalement le ministère de l'Enseignement supérieur;
- 3) les organisations de la communauté francophone et leurs représentants, ainsi que les citoyens, les parents ou les organisations étudiantes;
- 4) les établissements postsecondaires et leurs dirigeants et la clientèle étudiante.

Les participants ont fait valoir que la collaboration signifie aussi favoriser la compréhension et le travail collectif afin de déterminer des solutions gagnantes pour tous. La collaboration favorise en outre un environnement de création, où des idées différentes et souvent complémentaires peuvent se manifester pour développer des approches novatrices qui permettent de régler des problèmes parfois difficiles.

Un nombre de participants a également indiqué que dans une région comme la Saskatchewan, où les gens et les ressources sont en petit nombre, la collaboration est essentielle en vue de maximiser le potentiel existant. La collaboration facilite le partage de ressources financières et humaines et élimine la compétition quant à celles-ci. Il est ainsi possible d'éviter de faire deux fois le même travail.

Les citoyens ou les membres de la communauté doivent toujours être au cœur des initiatives plutôt que d'avoir des leaders qui font la promotion des intérêts personnels de certaines personnes ou de certains sous-groupes.

La collaboration aide à éliminer les situations d'affrontement du type « nous » contre « eux ». Les citoyens ou les membres de la communauté doivent toujours être au cœur des initiatives plutôt que d'avoir des leaders qui font la promotion des intérêts personnels de certaines personnes ou de certains sous-groupes.

Thème 3 : Idées, initiatives et pratiques exemplaires

Le troisième thème des discussions porte sur les idées, les initiatives et les pratiques exemplaires. Les participants ont dû identifier la personne à laquelle ils s'adresseraient s'ils avaient à proposer une idée nouvelle ou novatrice ou à présenter des initiatives. Les participants ont eu à indiquer les initiatives et les pratiques exemplaires de la Saskatchewan ou d'ailleurs qui pourraient s'avérer utiles.

Les participants estiment qu'il est généralement plus facile de partager des idées ou de proposer des initiatives si une relation de confiance a été établie entre les parties ou les organisations en cause.

La plupart des participants ont estimé que les nouvelles idées doivent être présentées aux chefs des organisations clés. Ainsi, elles ont plus de chance d'être entendues et mises en œuvre. Les participants estiment qu'il est

généralement plus facile de partager des idées ou de proposer des initiatives si une relation de confiance a été établie entre les parties ou les organisations en cause. Certains participants ont précisé qu'on doit disposer de structures en place pour faciliter le processus du partage d'idées et d'initiatives, ainsi que pour offrir la plate-forme permettant de présenter des possibilités nouvelles et novatrices.

Certains participants ont indiqué qu'ils présenteraient leurs idées ou de nouvelles initiatives à la personne de leur organisation qui est responsable du dossier en question. De nombreux participants ont mentionné qu'ils communiqueraient d'abord l'idée à un collègue, en lui demandant de formuler des commentaires, avant de la présenter à un responsable ou d'y donner suite. Il serait alors important de déterminer si cette idée suscite un intérêt marqué et de la communiquer à d'autres personnes ou à des organisations particulières qui œuvrent dans le domaine en question. Il est important de promouvoir l'idée auprès d'autres gens ou en arriver à un consensus au sujet d'une question donnée. Toutes les bonnes idées doivent, à un certain

Toutes les bonnes idées doivent, à un certain moment, être examinées pour en démontrer les bienfaits pour qu'elles soient mises de l'avant ou mises en œuvre.

moment, être examinées pour en démontrer les bienfaits pour qu'elles soient mises de l'avant ou mises en œuvre.

Certains participants ont indiqué que les nouvelles idées doivent être malléables et que les personnes doivent faire abstraction de leurs intérêts personnels. Un participant a suggéré que les bonnes idées doivent appartenir à tous, afin d'éviter le sentiment de propriété d'une idée ou d'un point de vue particulier. Les idées novatrices peuvent découler d'une activité commune au cours de laquelle de nombreuses personnes fournissent un apport ou améliorent l'idée au cours du processus. Les participants ont mis l'accent sur différentes pratiques exemplaires et initiatives en ce qui a trait aux occasions d'apprentissage en français au niveau postsecondaire, notamment à l'Université de Regina, à l'Université de Saint-Boniface, à l'Université Sainte-Anne, au Campus Saint-Jean de l'Université de l'Alberta, à l'Université Simon Fraser et au Collège Mathieu.

Sur le plan des pratiques exemplaires, il est possible d'affirmer sans l'ombre d'un doute que si une initiative a été mise en place à un endroit, elle peut également être mise en œuvre dans une autre

En ce qui a trait aux pratiques exemplaires, la Saskatchewan doit se pencher sur les exemples de l'Ouest canadien qui correspondent davantage à sa propre situation.

communauté si elle fait l'objet d'une adaptation adéquate. Dans le cas des programmes en français et des occasions d'apprentissage du français au niveau postsecondaire, la Saskatchewan doit se pencher sur les exemples de l'Ouest canadien qui correspondent davantage à sa propre situation. Certaines idées particulières sur la collaboration entre différentes institutions ou provinces seront présentées à la prochaine section.

En général, une pratique exemplaire peut découler de la valorisation d'une expérience ou d'une expertise personnelle, de sorte que les gens puissent par la suite contribuer à l'atteinte des buts collectifs de l'organisation ou de la communauté. Bien que les participants conviennent que les pratiques exemplaires sont nombreuses, bon nombre d'entre eux estiment qu'il n'y a aucun mécanisme efficace pour le partage et la présentation de ces pratiques. Il n'y a pas d'inventaire de ces pratiques qui pourrait être mis à la disposition des personnes désireuses d'améliorer leur apprentissage du français et leurs études postsecondaires en français.

L'importation de pratiques exemplaires provenant d'ailleurs s'avère possible. Toutefois, la plupart des communautés et des établissements postsecondaires doivent tenir compte du contexte qui leur est propre. Ainsi, les établissements postsecondaires doivent se pencher sur les initiatives ayant eu du succès et s'inspirer de celles-ci. Le renforcement des programmes existants peut devenir un tremplin pour créer de nouvelles occasions.

L'importation de pratiques exemplaires provenant d'ailleurs s'avère possible. Toutefois, la plupart des communautés et des établissements postsecondaires doivent tenir compte du contexte qui leur est propre.

Par exemple, le Collège Mathieu est membre du Réseau des cégeps et collèges francophones du Canada et a collaboré avec plusieurs cégeps et collèges un peu partout au pays afin d'offrir davantage d'occasions d'apprentissage en français au niveau postsecondaire en Saskatchewan dans diverses matières. Le baccalauréat en éducation de l'Université de Regina permet de former des enseignants qui administreront les programmes d'immersion française et qui travailleront dans les écoles francophones de la Saskatchewan. Dans le cadre du programme de quatre ans, les étudiants ont la possibilité d'étudier deux semestres à l'Université Laval à Québec grâce à un partenariat entre les deux établissements.

Les programmes postsecondaires qui sont adaptés aux besoins de communautés particulières peuvent devenir des outils très puissants pour renforcer le sentiment d'identité et la confiance en soi. La communauté fransaskoise peut suivre l'exemple de l'Université des premières nations du Canada. En outre, la recherche qu'effectue le *Centre de recherche sur les francophones en milieu minoritaire* sur la communauté métisse et le dialogue que ce centre entretient avec cette communauté doivent être reconnus et poursuivis à l'avenir. Il y a un besoin de recherche approfondie sur la communauté fransaskoise afin de cerner les tendances et les questions pratiques qui influent sur son bien-être.

Thème 4 : Partage de ressources et création de multiples occasions

Le quatrième thème des discussions a trait au partage des ressources et à l'élargissement des possibilités. Les participants ont dû répondre à la question suivante : Comment pouvons-nous optimiser ou partager les ressources, afin de multiplier les occasions d'apprentissage au niveau postsecondaire et d'éviter de faire deux fois le même travail? Ils ont également été invités à réfléchir sur les façons d'améliorer les programmes postsecondaires et les occasions d'apprentissage au niveau postsecondaire. La grande majorité des participants au forum partageaient cet objectif et souhaiteraient l'atteinte de résultats concrets dans ce domaine.

De nombreux participants ont estimé que si un dialogue constant et ouvert sur l'éducation postsecondaire en Saskatchewan avait lieu, il y aurait moins de risques de déployer inutilement des efforts et des ressources. Une partie serait au courant de ce que l'autre fait, et elles pourraient envisager des options de partenariat, de manière plus stratégique, plutôt que de se faire compétition. Ces participants ont également estimé que le sous-financement entraîne une compétition

entre les organisations. Des fonds stables incitent ces organisations à collaborer. À l'heure actuelle, il n'y a aucun mécanisme pour un tel dialogue. Plusieurs participants ont exprimé que le forum était en quelque sorte un point de départ qui, espèrent-ils, permettra de développer le réflexe d'avoir à l'avenir de telles conversations et un dialogue efficace dans l'avenir.

Si un dialogue constant et ouvert sur l'éducation postsecondaire en Saskatchewan avait lieu, il y aurait moins de risques de déployer inutilement des efforts et des ressources.

Certains participants ont fait remarquer qu'on doit effectuer un examen des lieux afin de déterminer clairement les programmes postsecondaires et les possibilités qui sont déjà offerts en Saskatchewan et dans les provinces avoisinantes afin de bien planifier l'avenir. Ces programmes, ces initiatives et ces processus devraient être évalués pour qu'ils soient efficaces et pour qu'ils répondent aux besoins des clients. Par ailleurs, il se peut que des ressources

On doit effectuer un examen des lieux afin de déterminer clairement les programmes postsecondaires et les possibilités qui sont déjà offerts en Saskatchewan et dans les provinces avoisinantes afin de bien planifier l'avenir.

soient sous-utilisées ou ne soient même pas exploitées. Par exemple, il serait intéressant d'obtenir des données sur les professeurs des universités anglophones qui comprennent le français et qui peuvent enseigner en français. De plus, nous devons déterminer le degré de maîtrise des deux langues officielles des étudiants des universités et des collèges.

Plusieurs participants ont indiqué qu'un élément clé de la réussite à l'égard du partage de ressources et de la création d'occasions d'apprentissage a trait à l'emploi de nouvelles technologies afin de favoriser des améliorations de l'enseignement à distance et en ligne. L'enseignement à distance est simultanée, tout comme les autres cours dans lesquels un professeur parle « en direct » aux étudiants. L'enseignement en ligne est une méthode en différé qui permet aux étudiants de progresser à leur propre rythme en utilisant des appareils électroniques et en faisant appel aux instructions données à distance. La première méthode permettrait notamment aux professeurs d'autres établissements d'enseigner à un plus grand nombre d'étudiants, ce qui élargirait les possibilités des étudiants. L'Association des universités de la francophonie canadienne a été très active à ce chapitre. Puisque l'Institut français est membre de ce réseau, il semble normal d'explorer ce qui est possible avec les autres membres.

La collaboration avec d'autres établissements postsecondaires francophones à l'extérieur du Québec est essentielle, car la Saskatchewan ne dispose pas d'un nombre suffisant d'inscriptions pour réaliser seule une multitude de programmes. Des ententes entre universités et entre collèges pourraient être conclues. Pour concevoir des programmes postsecondaires en français, il importe de connaître les programmes offerts dans les régions des provinces avoisinantes afin d'éviter de déployer inutilement des efforts et des ressources. Idéalement, ces universités pourraient développer des spécialités complémentaires afin de rejoindre le plus grand nombre de francophones et de francophiles dans l'Ouest canadien.

Les leaders de la communauté francosaskoise tiennent absolument à ce qu'une éducation complète en français soit offerte de la maternelle jusqu'au niveau postsecondaire.

Les leaders de la communauté francosaskoise tiennent absolument à ce qu'une éducation complète en français soit offerte de la maternelle jusqu'au niveau postsecondaire. Elle reconnaît les efforts déployés par la majorité pour

apprendre le français et elle accueillerait certes avec joie les étudiants en immersion dans son réseau afin d'assurer la durabilité des programmes de français. Toutefois, lorsqu'une communauté a une petite population, elle peut se montrer réticente à s'ouvrir rapidement à la majorité, par crainte d'être dépassée ou dépossédée de ses institutions clés. Il est essentiel qu'il y ait un développement d'une vision claire de l'éducation postsecondaire en français que toutes les parties partageraient, qu'il s'agisse des gouvernements, des citoyens, de la communauté francosaskoise, des étudiants et certainement des établissements postsecondaires. L'union fait la force et toutes les parties doivent s'unir pour bâtir un avenir meilleur pour l'apprentissage postsecondaire en français et l'apprentissage du français.

Bon nombre de participants ont estimé que la collaboration doit également avoir lieu, au sein de la province, entre l'Université de Regina et l'Université de la Saskatchewan afin de garantir l'élargissement des possibilités et un meilleur service pour les clients de la Saskatchewan. Ces deux universités ne sont pas en mesure d'offrir toute la gamme des programmes à elles seules, mais si elles collaborent, elles pourraient offrir un large éventail de programmes en français. En outre, il est essentiel qu'il y ait des discussions entre le Collège Mathieu et les universités, afin que les programmes postsecondaires se complètent. Comme c'était le cas au Manitoba, les programmes collégiaux pourraient être un tremplin vers un diplôme universitaire si des liens sont établis et si une planification adéquate est assurée. Les représentants provinciaux, avec leur partenaire fédéral, vont jouer un rôle clé dans la coordination de l'approche globale pour l'éducation postsecondaire en français et l'apprentissage du français en Saskatchewan.

En déployant des efforts destinés à regrouper les ressources ou à offrir des programmes complémentaires au niveau postsecondaire, il faut inclure la clientèle cible, soit les étudiants du

niveau postsecondaire. Les programmes de langue française ou le soutien proposé aux nouveaux apprenants doivent tenir compte des besoins des étudiants. Un participant a indiqué que l'importance du processus qui favorise la collaboration n'est souvent pas prise en compte. Une structure ou un cadre dans lequel travailler est essentiel pour assurer une communication efficace entre les parties concernées et pour concentrer les efforts vers l'objectif à atteindre.

Il doit y avoir davantage d'occasions d'échange, pour les étudiants francophones et les étudiants qui apprennent le français langue seconde, dans différents domaines d'étude, entre les diverses universités et les autres établissements d'éducation postsecondaire.

Enfin, la plupart des participants estiment qu'il doit y avoir davantage d'occasions d'échange entre les diverses universités et les autres établissements d'éducation postsecondaire qui incluent les étudiants francophones et les étudiants qui apprennent le français langue seconde. Les gouvernements provincial et fédéral devraient mieux financer les échanges pour mieux élargir les possibilités des étudiants.

CONCLUSION

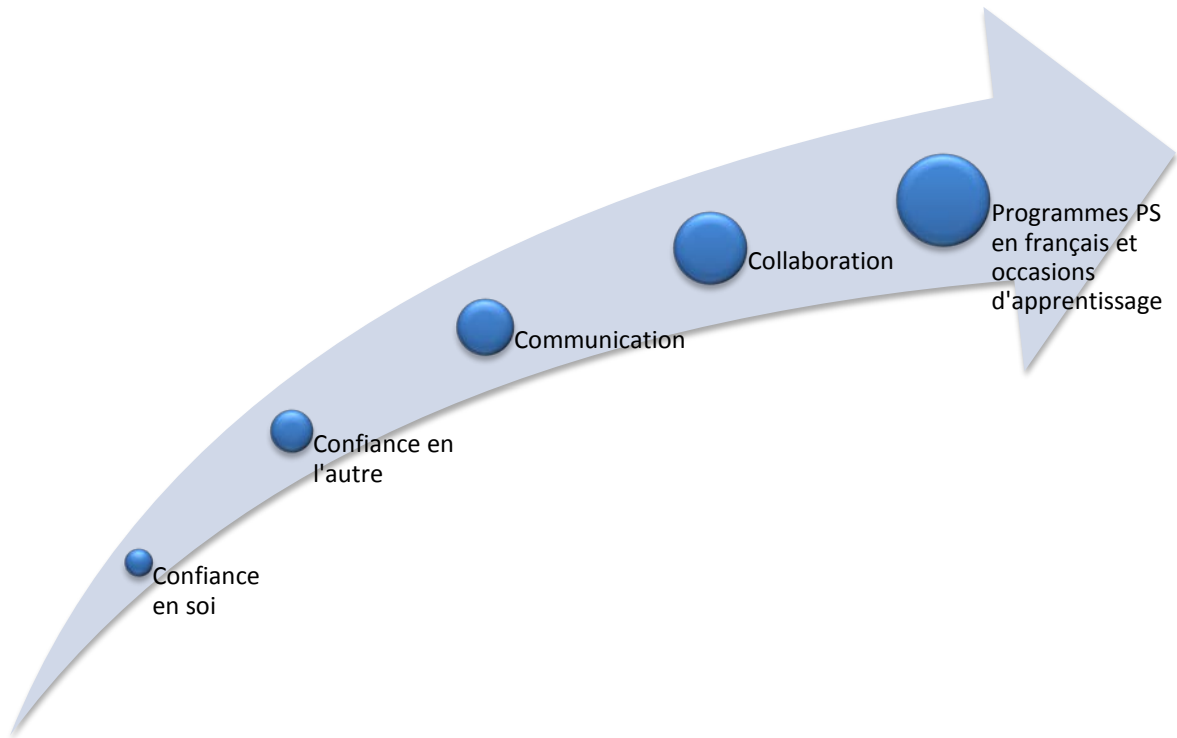
À un moment durant le forum de discussion, un participant a indiqué qu'il semblait y avoir un éléphant dans la salle et qu'aucune question ne portait sur l'Institut français de l'Université de Regina. De plus, aucune question ne portait sur le Collège Mathieu, le Saskatchewan Institute of Applied Sciences and Technology (SIAST), l'Université de la Saskatchewan, les écoles de langue française ou les programmes d'immersion. Il faut noter que les outils utilisés et les thèmes abordés étaient suffisamment polyvalents pour permettre des discussions sur un large éventail de sujets et que les quatre thèmes et les questions posées étaient plutôt généraux.

Cette méthode a été volontairement adoptée, car l'expérience a démontré qu'il n'y a aucune solution simple aux problèmes complexes touchant les langues officielles et la vitalité des communautés. Toutefois, certaines méthodes et pratiques donnent en général de bons résultats. Le cercle vertueux présenté dès le début précise les façons d'obtenir des résultats. Le but du processus est clair. Comment toutes les parties peuvent-elles collaborer afin d'améliorer l'éducation postsecondaire en français pour la communauté fransaskoise et les jeunes de la majorité anglophone qui souhaitent avoir un plus grand nombre d'occasions d'améliorer leur maîtrise du français?

Le schéma présenté dans l'avant-propos du commissaire laisse entendre que l'objectif de la création d'espaces pour la langue française et la communauté peut exiger des efforts continus. À force de travail ardu, ces espaces pourront s'étendre et se multiplier dans divers domaines de la vie quotidienne. Comme dans bien des sphères d'activité, il est toujours possible d'en faire davantage.

Ainsi, de petites avancées et de petites réussites peuvent mener à des collaborations dans l'avenir. Elles permettent de renouveler les efforts qui s'intensifient avec le temps. Chaque avancée est inspirée de la précédente et permet de se rapprocher du but. Nous pouvons dire que chaque étape est une composante de base qui permet d'améliorer des programmes postsecondaires et d'améliorer les occasions d'apprentissage en français au niveau postsecondaire. Cet objectif est étroitement lié au but primordial de créer une grande variété d'espaces francophones, pour les Fransaskois, les Néo-Canadiens, les francophiles et les citoyens qui reconnaissent que les langues officielles constituent une valeur fondamentale. Le schéma 2 exprime l'idée selon laquelle certaines actions se renforcent mutuellement. Il illustre également qu'il y a des composantes fondamentales sur lesquelles il est possible de s'appuyer pour progresser vers un avenir meilleur.

Schéma 2 : Les composantes de base de la création d'espaces francophones en Saskatchewan



La collaboration en vue de régler des problèmes complexes n'est pas toujours facile. Toutefois, l'expérience canadienne a démontré qu'un progrès véritable et durable peut être réalisé lorsque les francophones et les anglophones nouvellement arrivés ou établis depuis longtemps choisissent de collaborer dans un esprit d'ouverture vers un but commun.

POSTFACE DU COMMISSAIRE

Depuis la tenue du forum de discussion, les organisations communautaires et les administrateurs des universités ont fait de l'excellent travail. De pair avec leurs partenaires, ils ont poursuivi leur marche vers l'avant. À l'automne 2012, le Ministère de l'Enseignement supérieur de la Saskatchewan a tenu des réunions visant à examiner les façons d'augmenter la collaboration dans le domaine de l'éducation en français au niveau postsecondaire. C'est avec plaisir que j'ai rencontré les membres du Groupe de travail de la sous-ministre de l'Enseignement supérieur et que je me suis entretenu avec eux. Un modèle de collaboration, appelé Vision 2030, a été élaboré et est proposé aux intervenants. « La vision 2030 invite à la coordination de l'éducation en français au niveau postsecondaire sur la base d'une approche expérientielle qui favorise une citoyenneté active, tant locale que globale, en matière d'éducation, de recherche et de service ».

Ainsi, plusieurs des acteurs clés ayant assisté au forum qu'a organisé mon bureau et d'autres poursuivent la discussion sur les questions dans le but de coordonner leurs efforts. Je tiens à souligner leur sens de l'initiative, car c'est le signe précurseur d'une action novatrice et coordonnée qui peut faire en sorte que tous les établissements postsecondaires augmentent leur clientèle et tiennent compte des préoccupations de la communauté. Les institutions et la communauté fransaskoise doivent songer à l'avenir et aux avantages pour les membres de cette communauté et des jeunes Canadiens anglophones qui souhaitent améliorer leurs compétences linguistiques.

L'éducation postsecondaire touche à plusieurs facettes du monde du travail. Nous ne devons pas oublier le rôle crucial des collèges et des gens de métier. Le Collège Mathieu a réussi à recruter des francophones, tant des Fransaskois que des immigrants. Les programmes populaires de la petite enfance et dans d'autres domaines sont utiles non seulement pour la communauté, mais également pour toute la province.

Une autre initiative importante a été réalisée à l'Université de Regina pour examiner et renouveler la mission et le rôle de l'Institut français. La présidente et rectrice, Vianne Timmons, a demandé à Judith Woodsworth de présider un groupe de travail composé de membres de l'université et de la communauté. Ils ont examiné le mandat et les moyens pour atteindre l'objectif clé d'améliorer les programmes ou les cours en français dans le contexte actuel. Un rapport a été présenté à la présidente en mars 2013. Le 22 mai 2013, lors de la réunion des membres de la communauté et des membres intéressés du personnel universitaire, la présidente a souligné l'important travail qui a été effectué. Elle a félicité tous les membres du groupe de travail qui ont œuvré selon un consensus. Elle a appuyé en principe les 35 recommandations qu'ont formulées les membres. Elle a ajouté qu'un comité de travail aura pour mandat d'étudier de quelle façon les recommandations peuvent être mises en pratique.

Un objectif crucial consistera à trouver un directeur pour l'Institut français, dès que possible, tout en respectant le processus universitaire établi.

Je souhaite que la communauté, les gouvernements et les administrateurs des établissements postsecondaires continuent à collaborer afin d'améliorer les programmes de langue française et les occasions d'apprentissage après l'école secondaire. Je n'ai aucune idée préconçue quant à la configuration ou au type de programmes postsecondaires dont la Saskatchewan a besoin. Comme d'autres programmes offerts ailleurs, ils seront le résultat d'une action concertée impliquant les établissements postsecondaires, les communautés desservies et les partenaires gouvernementaux.

Je souhaite tout de même partager certaines observations fondées sur mon expérience des langues officielles et des autres communautés francophones. En faisant la promotion du bilinguisme auprès de la majorité, j'ai toujours tenu compte des circonstances particulières et de l'incidence des mesures prises sur les CLOSM. Alors que des efforts sont déployés pour créer davantage d'occasions pour que les Canadiens qui sont en situation majoritaire deviennent bilingues, nous devons tenir compte de la vitalité des communautés francophones. Les défis varient grandement selon les différentes régions du pays, mais j'ai remarqué le même souhait de transmettre la langue et le patrimoine aux générations futures, dans le but de préserver la dualité linguistique du Canada. Bien des personnes et des organisations travaillent d'arrache-pied afin de créer et d'élargir les *espaces francophones*. J'estime que ces efforts de promotion du bilinguisme et de soutien des communautés francophones sont des contributions efficaces pour l'avenir de la langue française au Canada et des compétences linguistiques chez nos jeunes.

Je vais suivre cette question avec un vif intérêt et je serais enchanté de collaborer, dans le cas où mon aide serait utile. Je suis heureux de constater la bonne volonté qu'ont démontrée l'Université de Regina et la communauté fransaskoise. La méthode novatrice du Collège Mathieu et le travail des organisations de la majorité, notamment Canadian Parents for French, sont quelques facteurs de succès. J'invite les personnes qui s'intéressent à recevoir une éducation postsecondaire en Saskatchewan à poursuivre leurs efforts et à approfondir les discussions qui ont commencé, ainsi qu'à envisager des possibilités de collaboration et des actions collectives.